



Fribourg mouillé dans la traite des Noirs

MÉMOIRE • Auteur de l'étude «Une Suisse esclavagiste», l'historien Hans Fässler se bat pour une prise de conscience de l'implication de notre pays dans le commerce négrier. Les Fribourgeois sont aussi concernés.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PASCAL FLEURY

La Suisse n'était pas une puissance coloniale comme l'Angleterre, l'Espagne ou le Portugal. Elle a toutefois participé à la déportation et à l'exploitation de plus de 150 000 esclaves noirs entre le XVII^e et le XIX^e siècle, selon des estimations de spécialistes. L'historien Hans Fässler, auteur de l'étude «Une Suisse esclavagiste»¹, rappelle que Fribourg, aussi, a été impliqué dans cette tragédie humaine.

Avez-vous des exemples marquants de Fribourgeois qui ont profité de l'esclavagisme?

Hans Fässler: Il faut rappeler que la traite négrière était un système économique transatlantique qui impliquait toute l'Europe. Fribourg y a participé, mais a vraisemblablement joué un rôle moins grand dans «l'Atlantique noire» que Neuchâtel, Vaud, Genève ou Bâle. L'exemple le plus marquant est probablement celui de la colonie de Nova Friburgo, au Brésil. Les Fribourgeois qui l'ont fondée ont vite réalisé qu'elle n'était pas viable sans le travail esclavagiste. En 1851, le voyageur glaronais Johann Jakob Tschudi a d'ailleurs constaté qu'à Nova Friburgo, sur une population de 4800 personnes, il y avait 1700 esclaves.

Aujourd'hui, à Fribourg, il existe une place Nova Friburgo. Mais j'ai l'impression que la mémoire collective n'a retenu que le souvenir de ces ancêtres courageux et aventuriers, partis au Brésil pour créer un nouveau monde. L'aspect de l'esclavage semble avoir été largement oublié.

Il y a aussi le cas de Nikolaus Laubscher, originaire de Fräschels (Frasses), dans le district du Lac...

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, un grand nombre de Suisses ont émigré vers l'Afrique du Sud. Ils s'engageaient comme soldats dans la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Après leur service au Cap, certains sont restés dans le pays. Le Fribourgeois Laubscher a acheté des terres dans la Table Valley, vers 1676. Peu avant sa mort, en 1719, il possédait 26 esclaves hommes, deux esclaves femmes, trois «négrillons» et une «négrillonne», issus principalement de Madagascar et du Mozambique. L'un d'eux, David de Malabar, a été condamné à mort par écartèlement pour s'être enfui à la tête d'un groupe d'esclaves.

Les fils Laubscher sont devenus de grands propriétaires. Le petit-fils «Loubser» aurait même été l'un des plus riches colons du pays. Autre exemple: il y avait des soldats fribourgeois dans la troisième demi-brigade suisse envoyée à Saint-Domingue en 1803 au service de Napoléon pour y rétablir l'esclavage.

Des entreprises fribourgeoises étaient-elles aussi impliquées?



Départ de colons fribourgeois pour le Brésil, le 4 juillet 1819, sous la protection de la Vierge. Trois décennies plus tard, Nova Friburgo compte 4800 personnes, dont plus d'un tiers d'esclaves. BCU FRIBOURG/DR

Le commerce le plus important pour Fribourg, c'était le fromage de Gruyère. Selon des documents d'époque, on trouvait souvent des provisions suisses dans les navires du système triangulaire. Mis à part les biscuits, le fromage à pâte dure était un produit de conservation idéal pour des voyages qui pouvaient durer plusieurs mois. Il servait à l'approvisionnement des équipages et des esclaves. A Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, les armateurs achetaient le fromage à des commerçants suisses, en même temps que les cargaisons d'indienne, ces étoffes colorées de coton, produites à Neuchâtel, Genève ou Glaris, et destinées à être échangées contre des esclaves en Afrique.

Et qu'en était-il du cacao?

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, le cacao utilisé par les producteurs suisses de chocolat était certainement de production esclavagiste. Toutes les régions qui produisaient du cacao (Venezuela, Equateur, Brésil, îles Caraïbes...) étaient alors des régions d'esclavage. A l'époque où le pionnier François-Louis Cailler a démarré sa production à Vevey,

en 1819, le chocolat était donc «noir». C'était aussi le cas pour le chocolat Suchard, lancé en 1826 à Serrières (NE). La fabrique Cailler, à Broc, n'a en revanche été inaugurée qu'en 1898, après l'abolition de l'esclavage.

D'un point de vue idéologique, il y a aussi eu les thèses du Fribourgeois Louis Agassiz, né à Môtier...

L'an dernier, le bicentenaire de la naissance du géologue et zoologue Louis Agassiz a été largement commémoré, y compris à Môtier. Je n'ai pas d'objection à ce qu'on l'ait célébré comme «grand glaciologue». Mais il aurait fallu au moins mentionner qu'il était aussi un «grand raciste». Après son émigration aux Etats-Unis, Agassiz a abandonné la théorie du monogénisme pour le polygénisme. Il était convaincu qu'il y avait plusieurs races humaines et qu'il fallait établir une hiérarchie.

Pour lui, les Noirs étaient une race inférieure. Il a essayé de le prouver en collaborant avec des craniologues qui mesuraient le volume des cerveaux et en déduisaient leur intelligence. Ses théories avaient d'autant plus de poids

qu'il était célèbre comme savant naturaliste. L'an dernier, dans une réponse à une interpellation de Carlo Sommaruga, le Conseil fédéral a condamné les «opinions racistes» de Louis Agassiz, estimant qu'elles allaient «bien au-delà du paradigme interprétatif racial de l'époque».

Dans les autres cantons romands, quelles étaient les familles et personnalités les plus impliquées?

A Neuchâtel, le canton le plus concerné, on peut citer les familles Pourtalès, de Meuron ou de Coulon, qui ont possédé des esclaves ou participé au commerce triangulaire. Sur Vaud, il y avait le grand armateur Solier. Mais aussi Auguste Forrel, dont la vision du monde s'inscrit dans l'idéologie raciste de l'époque. A Genève, notons le voyageur Henri de Saussure, le naturaliste Carl Vogt et les familles Fatio ou Gallatin, qui avaient des plantations au Suriname. Ou encore la compagnie Fazy, productrice de textile d'indienne. I

¹ «Une Suisse esclavagiste», Hans Fässler, Ed. DuBois, octobre 2007.

CROISADE EN ROMANDIE

L'historien, enseignant et cabarettiste Hans Fässler, ex-député au Grand Conseil saint-gallois, démarre aujourd'hui à Lausanne une petite «tournée anti-esclavagiste romande», qui le mènera demain à Neuchâtel et samedi à La Chaux-de-Fonds. Son objectif est de relancer le débat sur la Suisse et l'esclavage transatlantique. Sa croisade comprendra, entre autres, une conférence organisée par la Société neuchâteloise de philosophie et des «one-man-démonstrations» en des lieux commémorant le souvenir du glaciologue Louis Agassiz (1807-1873), aux thèses racistes influentes, ou de l'investisseur David de Pury (1709-1786), impliqué dans la traite négrière.

Le Saint-Gallois en appelle au «devoir de mémoire». Plusieurs études ont déjà permis de lancer le débat. «Aujourd'hui, la prise de conscience se généralise dans les milieux universitaires et scolaires», se réjouit-il. Au niveau politique, le Conseil fédéral a aussi reconnu une implication suisse. En 2006, en réponse à une interpellation, il a dit qu'il «regrette profondément la participation de citoyens, d'entreprises et d'organisations suisses à la traite des esclaves». Le Conseil fédéral est toutefois d'avis que la question de l'esclavage «doit être traitée politiquement au niveau international».

Reste la question de la réparation. «C'est un sujet très délicat. Pour beaucoup de monde, c'est trop tard et financièrement insupportable pour l'économie», commente Hans Fässler. Pour lui, pareille réparation est d'un idéalisme très utopique: «La demande a été formulée il y a déjà longtemps par les organisations noires américaines. Cela risque de durer. Et ce n'est sûrement pas le candidat Barack Obama, qui doit rester très prudent pour être accepté des milieux bancaires, qui fera avancer les choses.» PFY

¹ Aujourd'hui 6 mars à 18 h, **lecture** à la librairie Basta, à Lausanne. Demain 7 mars à 18 h 15, **conférence** à l'Université de Neuchâtel. Samedi 8 mars à 11 h, **apéro-lecture** à la librairie La Méridienne, à La Chaux-de-Fonds.

EN BREF

KOSOVO La Swisscoy devrait y rester

Le Conseil national soutient une prolongation jusqu'à la fin 2011 de l'engagement de la Swisscoy au Kosovo. Une alliance de circonstance regroupant l'UDC et les Verts n'est pas parvenue hier à contrecarrer les projets du Conseil fédéral. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. Actuellement, un contingent de 220 Suisses assure au Kosovo des prestations de logistique, d'infanterie, de police militaire et de transport aérien par hélicoptère. Cet engagement placé sous l'égide de l'ONU coûte 39,4 millions de francs par an. AP



TRIBUNAL FÉDÉRAL

Le foulard n'interdit pas la naturalisation

Refuser le passeport suisse à une femme parce qu'elle est voilée est discriminatoire. Le Tribunal fédéral a donc accepté le recours d'une mère de famille de 40 ans. D'origine turque, elle vit depuis 1981 en Argovie et est bien intégrée. L'an dernier, l'assemblée communale de Buchs a pourtant rejeté sa demande de naturalisation. Les opposants lui avaient reproché de porter le foulard islamique. Selon eux, il symbolise une inégalité de la femme qui est contraire à l'ordre constitutionnel. Pas d'accord avec cette façon de voir les choses, les juges fédéraux considèrent que le port du foulard exprime l'appartenance à une religion. Il est donc protégé par la liberté constitutionnelle de conscience et de croyance. Les juges ont aussi accepté le recours d'un Bosniaque, qui n'avait pas obtenu la naturalisation parce que son épouse porte le foulard. Mais le recours de sa femme a été rejeté. Car le refus de sa naturalisation était motivé par ses connaissances linguistiques insuffisantes et ses lacunes en instruction civique. ATS/KEYSTONE